

*Coordination pour la **D**éfense du **R**ail et de
l'**I**ntermodalité en **C**omminges/**B**arousse*

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE CDRIC 2018

Le 2 février 2018 à Marignac

Après convocation de ses membres dans les conditions prévues à l'article 9 des statuts, l'assemblée générale annuelle CDRIC s'est réunie à la salle des fêtes de Marignac à 18h00.

Après l'accueil et signature de la feuille de présence étaient présents ou représentés 92 adhérents à jour de leur cotisation 2017 sur un total de 143 membres.

L'Assemblée est co-présidée par Jean-François Subercaze et Michel Courtèges, co-présidents de l'association. Le Secrétariat de l'assemblée est assuré par Philippe Liauzun, secrétaire de l'association.

Le bureau constate que le quorum des 2/3 prévu à l'article 9 des statuts n'est pas atteint à 3 membres près.

Compte tenu de la très forte représentation à cette assemblée générale le bureau propose de délibérer valablement et de prendre les décisions requises à la majorité simple telle que définie à l'article 9 des statuts.

Jean-François Subercaze rappelle les points à l'ordre du jour :

1. Modification du quorum de représentation en assemblée générale (article 9 des statuts)
2. Bilan des adhésions
3. Rapport d'activités
4. Rapport financier / vote de la cotisation annuelle
5. Objectifs de l'association et actions en 2018
6. Renouvellement du conseil d'administration

1. Modification du quorum de représentation en assemblée générale (article 9 des statuts)

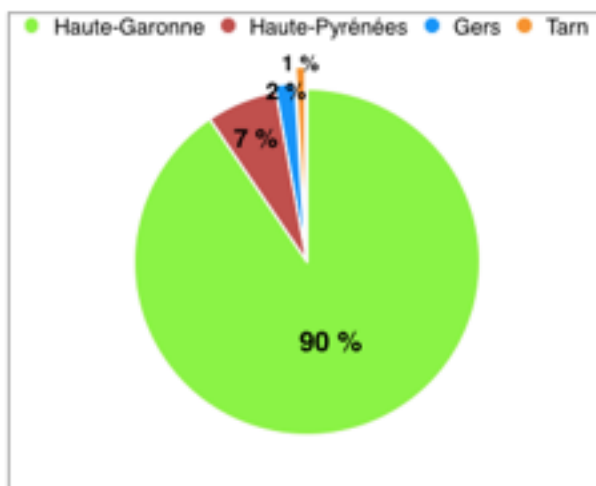
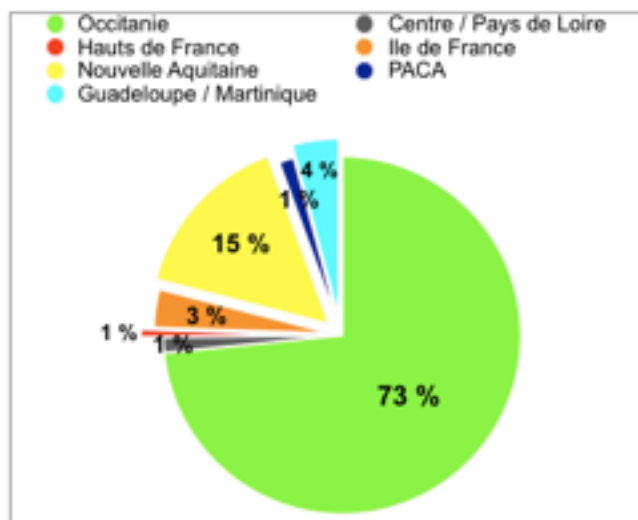
Le bureau soumet au vote la modification du quorum des 2/3 défini à l'article 9 des statuts pour l'abaisser à la moitié plus un membre, soit à la majorité absolue. Cette disposition a pour objectif d'assurer une majorité représentative pour le fonctionnement de l'association en limitant le risque de blocage en cas de fort absentéisme.

Cette modification est votée à l'unanimité et sera déclarée à la préfecture dans un délai de 3 mois maximum à compter de la date de l'assemblée générale.

2. Bilan des adhésions

Région	Adhérents
Occitanie	105
Centre / Pays de Loire	2
Hauts de France	1
Ile de France	5
Nouvelle Aquitaine	22
PACA	2
Guadeloupe / Martinique	6

Occitanie	Adhérents
Haute-Garonne	95
Haute-Pyrénées	7
Gers	2
Tarn	1



3. Rapport d'activités

Les courriers aux élus

- aux Présidents de la République François Hollande et Emmanuel Macron
- aux Ministres :
 - Ségolène Royal : Ministre l'environnement chargée des relations internationales sur le climat
 - Jean-Michel Baylet : Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales
 - Alain Vidalies : Secrétaire d'État auprès de la ministre de l'environnement, chargé des Transports
 - Nicolas Hulot : ministre d'Etat, ministre de la transition écologique
 - Elisabeth Borne: Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique, chargée des transports
- aux conseillers régionaux
 - Carole Delga présidente de Région, Pascale Peraldi, Jean-Luc Gibelin
- au Président de la communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises (CCPHG)
 - Alain Castel
- aux responsables de la direction territoriale SNCF Occitanie :
 - Pierre Boutier, directeur territorial SNCF Réseau
 - Jacques Rascol, directeur territorial SNCF Mobilités

Les réunions de conseil et les rencontres avec les élus

- 8 réunions de conseil
- Les réunions avec les élus :
 - 17 janvier à l'Hôtel de Région : Carole Delga, présidente de Région
 - 14 mars à Sarp : Mme Pascale Peraldi, conseillère régionale et départementale du canton Vallée de la Barousse
 - 17 mars à la mairie de Gourdan-Polignan : Jean-Luc Gibelin, conseiller régional, vice-président Mobilités et Transports

- 29 mars à St Gaudens : Marie-Paule Demiguel, sous-préfète
- 25 avril à Marignac : M. Alain Castel, président de la CCPHG
- 22 décembre à la mairie de Salles-et-Pratviel : Alain Puente, maire de Salles-et-Pratviel et président de l'association CDRC

Les participations de l'association au cours de l'année 2017

- 1-5 février à Luchon : présence au Festival (signature d'une pétition)
- 12 mai à Luchon : réunion publique "Ligne Montréjeau-Luchon" présidée par Carole Delga
- 1er juin à Marignac : débat public en présence des candidats aux législatives
- 27 août à Luchon : présence à la Fête des Fleurs (diffusion d'information)
- 16 septembre à Luchon : présence au Forum des associations
- 5 octobre à Paris : participation au Forum sur le rail
- 13 novembre à Toulouse : participation au congrès " Le ferroviaire en Occitanie"
- 16 décembre : diffusion d'une interview CDRIC sur FR3 Occitanie
- <https://www.youtube.com/watch?v=sQyNuWJLvQ8>
- Au cours de l'année diffusion d'articles : LuchonMag, La Dépêche, La Gazette du Comminges
- Premier comité de pilotage le 1er décembre à Montréjeau

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

4. Rapport financier

Dépenses		Exercice 2017	Exercice 2018	Produits		Exercice 2017	Exercice 2018
Achats				Recettes			
	Fournitures		20		Cotisations	1410	185
					Dons	295	90
Communication				Produits exceptionnels			
	Imprimerie	173	100	Virement actif Coordination 2014-2016		232,75	
	Site internet	200	240				
Missions et réceptions				Produits financiers			
	Missions			Actif liquide		100	100
	Réception	34,17	100				
	Location salle						
Frais Postaux							
	Affranchissements		40				
					Total recettes	2037,75	375
Frais exceptionnel	déclaration statuts	44					
Charges				Report ressources			
	frais bancaires	20	54	exercices antérieurs			1566,58
	Assurance		100				
Total des dépenses		471,17	654		Total Produits	2037,75	1941,58
Solde créditeur		1566,58	1287,58				

- cotisation annuelle fixée à 10€ pour l'année 2018

Le rapport comptable est voté à l'unanimité.

5. Objectifs de l'association

Rappel des objectifs

La rénovation de la ligne Montréjeau-Luchon est inscrite au Contrat de Plan Etat Région. Les travaux de renouvellement de la ligne sont programmés fin 2019.

La remise en exploitation est prévue pour décembre 2020.

Pendant cette période, l'association CDRIC poursuivra son action envers l'Etat et la SNCF :

- pour financer un mode de traction non polluant avec priorité au renouvellement de la caténaire
- pour une circulation des trains avec croisement en gare de Marignac
- pour rétablir le train de nuit Paris-Luchon

Au sein du comité de pilotage, l'association travaillera à la définition des orientations, à l'organisation des services ferroviaires et au programme d'actions élaboré dans le cadre de projets de territoires : trains du quotidien, connexions des TER avec les TGV et les trains de nuit en gare de Toulouse, développement de l'intermodalité, offres touristiques, retour du fret.

Actions 2018

- 7-11 février : présence au Festival de Luchon (distribution du nouveau tract)
- Comités de pilotage / Commissions ferroviaire et territoriale :
 - 23 mars à Montréjeau : première réunion de la commission ferroviaire
- Nouveau débat public en présence des candidats aux législatives
 - élection législative partielle de la 8e circonscription les 11 et 18 mars
- Réunion avec Alain Castel et René Marrot, président de la communauté de communes Neste-Barousse
 - projet de territoire : intermodalité, pôle multimodal à Marignac, fret, transport transfrontalier
- Forum des associations
- Projet d'organisation d'un événement festif

Les objectifs et actions 2018 sont approuvés à l'unanimité.

6. Renouvellement du conseil d'administration

Composition du Conseil d'Administration et du Bureau

Co-présidence :

- Jean-François Subercaze
- Michel Courtèges
- Maurice Dumon

Secrétariat :

- Philippe Liauzun
- Vartan Karnikian (adjoint)

Trésorerie :

- Olivier Ducros
- Marie-Christine Micquel (adjointe)

Membres du Conseil :

- Simone Arino-Mattern
- André Abadie
- Robert Reulet
- Francisco Diaz
- Marc Lacoste

Quatre membres sont démissionnaires par manque de disponibilité pour continuer efficacement leur action au sein de l'association : Maurice Dumon, Olivier Ducros, André Abadie et Robert Reulet.

Deux membres adhérents sont proposés pour rejoindre le conseil : Michel Villo et Jean-François Feuillerac. Ils sont élus à l'unanimité et remerciés pour leur arrivée au sein du conseil qui compte désormais 10 membres.

Réunion du bureau:

Marc Lacoste est nommé co-président en remplacement de Maurice Dumon.

Le bureau nommera si nécessaire un trésorier adjoint.

Le nouveau conseil d'administration et le nouveau bureau seront déclarés à la préfecture dans un délai de 3 mois à partir de la date de l'assemblée générale.

L'assemblée générale est clôturée à 20h45 suivie d'un apéritif dînatoire pour prolonger les débats.